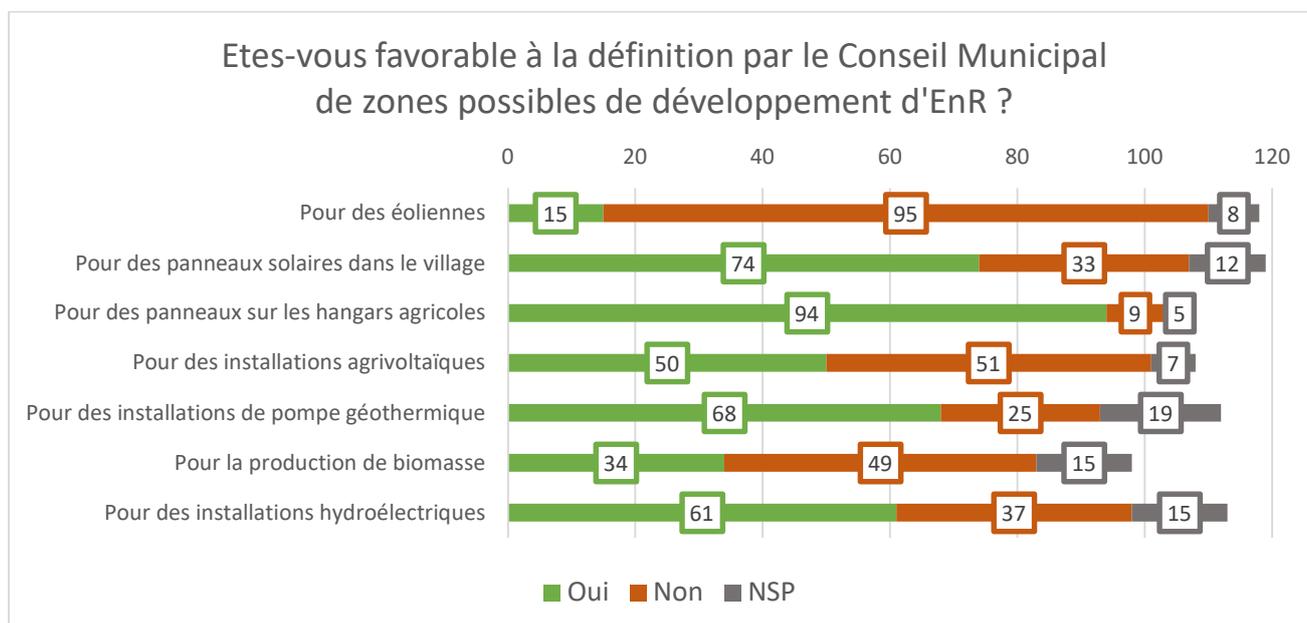
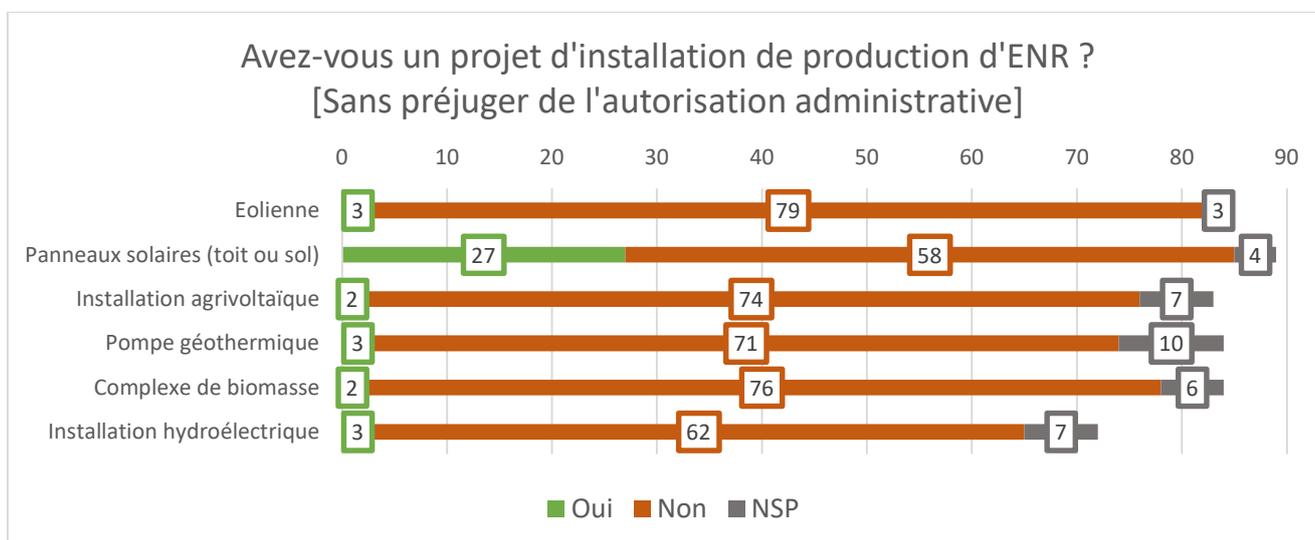
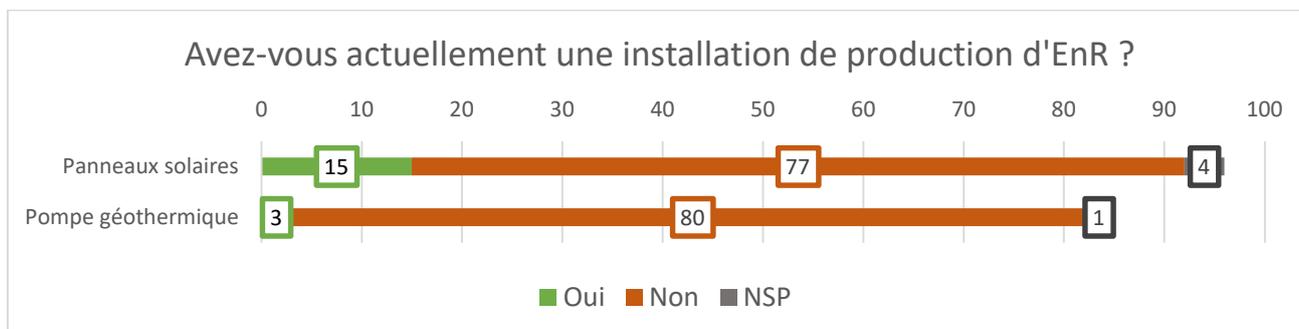


Réponses des habitants et propriétaires de SALLES SUR CEROU

Face au dérèglement climatique, la transition énergétique initiée par le gouvernement passe par le développement des énergies renouvelables (ENR). La loi prévoit que chaque commune doit, identifier l'existant et recenser les zones favorables à leur production.

Pour réaliser ce plan en concertation, le Conseil municipal a besoin de vous.



Libres observations et appréciations sur le projet communal :

- Il serait préférable de développer les ENR pour les citoyens, sans détruire le cadre de vie, sans défigurer les campagnes, avec un modèle plus réduit à taille humaine qui ne correspond pas à un gigantisme industriel.
- Il serait judicieux et plus responsable que les ENR respectent des normes de distance par rapport aux habitations (1500 mètres minimum) comme en Belgique.
- Il serait également préférable de développer le solaire sur les toitures et non sur le sol. Ne pas abîmer la terre pour les bêtes, la biodiversité. Demander des aides pour les toitures, des agriculteurs et des particuliers.
- Pour décider des choix, se rassembler, prendre des décisions collectives, faire appel au dialogue, en respectant les différentes opinions et en s'interrogeant sur des installations qui profitent à tous et non à des particuliers. Consulter la population pour un projet industriel quel qu'il soit.
- Informer la population des risques de ces installations et de leurs applications, une vraie réflexion.
- Même si ce n'est pas encore établi, des risques et des effets sur la santé sont à prévoir. Infrasons, nuisances sonores et lumineuses.
- Je ne souhaite en aucun cas, laisser à mes enfants une maison qui aurait perdu sa qualité de vie et qui se retrouverait dans un environnement hostile et nocif.
- Faire avancer sur le droit d'installer du solaire sur les toitures même proches du patrimoine classé avec l'accord des Bâtiments de France.
- Totalement contre l'installation d'un parc éolien dans le secteur car pas adapté. Le rendement serait trop faible. Les propriétaires doivent refuser la location de terrains sans concertation.
- Des conséquences néfastes sur l'économie du tourisme du territoire seraient à étudier de manière sérieuse.
- Le projet communal ne doit pas nuire au cadre de vie des citoyens de la commune et on ne vend pas ce cadre de vie à des hypothétiques producteurs d'énergie.
- Pas d'observation particulière car à ma connaissance, aucun projet communal ne nous a été présenté à ce jour. Par contre je suis totalement contre l'installation d'éoliennes sur le secteur.
- Attention à la qualité des sols, ondes sonores, instabilité et pollutions des nappes phréatiques.
- Les installations ENR ne sont pas vraiment écologiques.
- Notre projet de toiture solaire sur des hangars agricoles a été refusé à deux reprises sans raison valable. Cela ne favorise pas notre travail, ni la transition écologique.
- Les projets ne doivent pas nuire à la beauté du site de la vallée, qui est un lieu de ressources pour aujourd'hui et pour l'avenir. La faune, les habitants, les paysages doivent être respectés.
- J'ai une installation de panneaux solaires sur le toit : pendant 10 ans, bénéfice zéro, on travaille pour l'artisan, la banque, les impôts car on est déclaré comme artisan revendeur de courant.
- Je suis pour l'énergie nucléaire comme énergie transitoire et non pour des énergies qui occasionnent des problèmes de CO2
- Il faudrait consommer moins d'énergies pour avoir à moins produire. Mieux isoler les maisons et dépenser moins.
- Nous avons la chance aujourd'hui de vivre dans un très bel environnement où il fait bon vivre.
- Protégeons la belle vallée du Cérrou